

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal**

Séance du 27 novembre 2025

Convocations du 14 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de Fauroux, régulièrement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la Présidence de M. Pierre VIEILLEVIGNE, Maire.

Nombre de Conseillers afférent au Conseil Municipal : 11

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Etaient présents : ASQUIE Ginette – ASTRUC Hervé – BOUCHACOURT Angélique – CHRISTOPHE Jacques – GIRARDI Fanny – HUBESCH Béatrice – POUJAL Julien – SALSE Jean-Pierre – SOULIE Jérôme – VIEILLEVIGNE Pierre.

Absent excusé : /.

Monsieur Jacques CHRISTOPHE a été élu secrétaire de séance.

Nombre de votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération choix entreprise et plan de financement achat et installation de deux feux de récompense

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des devis portant sur l'achat et l'installation de deux feux de récompense sur la départementale 60 à l'intérieur du village.

Le Conseil Municipal,

Après étude des devis et en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De valider le projet d'achat et d'installation de deux feux solaires de récompense sur la départementale 60 à l'intérieur du village de Fauroux :**
- **Devis de l'entreprise AMES pour un montant HT de 11 540 € pour l'achat et l'installation de deux feux solaires de récompense ;**
- **De solliciter le Conseil Départemental et l'Etat pour l'attribution des subventions liées à cette opération ;**
- **De valider le plan de financement prévisionnel de l'opération ci-joint ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents issus de la présente.**

Fait et délibéré en mairie, les, jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Jacques CHRISTOPHE



Le Maire,
Pierre VIEILLEVIGNE



Mairie de FAUROUX 82190

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
ACHAT ET INSTALLATION
DE DEUX FEUX DE RECOMPENSE**

Dépenses	Recettes
Achat et installation de deux feux de récompense solaires : 11 540,00 € HT	Conseil Départemental 54 % 6 231,60 €
	Etat 26 % 3 000,40 €
	Autofinancement 20 % 2 308,00 €
Total : 11 540,00 € HT	Total : 11 540,00 €

Le secrétaire de séance,
Jacques CHRISTOPHE



Le Maire,
Pierre VIEILLEVIGNE

